

*Travaux de la Chambre*

**M. Sharp:** Nous avons dit que le renvoi serait précédé d'un débat de 10 jours.

**M. Woolliams:** Je soutiens que si c'est là la façon dont nous allons procéder ici, l'institution parlementaire ne durera pas. Que Dieu vienne en aide au Canada, que Dieu vienne en aide au processus démocratique et que Dieu vienne en aide aux Canadiens. Combien de temps encore le pays supportera-t-il un gouvernement qui a été élu sur la foi d'un programme totalement différent de celui qu'il cherche maintenant à mettre en œuvre? Voilà bien le gouvernement qui préconise et met en œuvre un adoucissement des lois qui, volontairement ou involontairement, rendra aux criminels la tâche facile dans leurs entreprises contre les citoyens respectueux des lois. Le gouvernement nous propose maintenant des mesures sur l'ordre et la sécurité pour camoufler ses erreurs. Tout cela n'est qu'un cataplasme législatif destiné à couvrir le prochain bill, le bill C-84, au sujet duquel le gouvernement craint l'opinion du public.

J'espère que les promesses du ministre de la Justice à propos des amendements qui pourront être apportés au bill et des mémoires qui pourront être présentés par divers groupes du pays ne sont pas de vaines promesses. Le ministre de la Justice croit peut-être qu'il doit nous permettre de convoquer d'autres témoins et d'entendre d'autres mémoires, mais je crains toujours qu'on impose une autre guillotine à l'extérieur de la Chambre. Cette guillotine, c'est le premier ministre (M. Trudeau), qui dira au ministre de la Justice combien de mémoires et combien de témoins peuvent être reçus. C'est lui qui tire les ficelles. Ce bill est l'œuvre du premier ministre et le parrain de la motion n'est qu'une de ses marionnettes.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Woolliams:** Le premier ministre mène la danse et le leader du gouvernement à la Chambre suit. Parce que le gouvernement a agi ainsi, le comité qui a toujours bien travaillé dans l'harmonie et la collaboration étudiera le bill dans un climat de tension.

**M. Lang:** Pour sûr!

**M. Woolliams:** Le ministre dit «Oh, zut!» Il voudra peut-être changer d'expression de crainte que je ne la lui serve en réponse.

**M. Lang:** J'ai dit «pour sûr!»; vous ne parlez pas sérieusement.

**M. Woolliams:** Très sérieusement. A mon avis la question est très grave. Le député de Saskatoon-Humboldt (M. Lang) trouve peut-être cela très drôle parce que le bâillon fait partie de son mode de vie.

**M. l'Orateur adjoint:** Le secrétaire parlementaire veut-il invoquer le Règlement?

**M. Blais:** Non, monsieur l'Orateur, j'aimerais participer au débat.

**M. l'Orateur adjoint:** Le secrétaire parlementaire ne s'y est pas pris assez tôt; je donne la parole au député de Waterloo-Cambridge (M. Saltsman).

● (1640)

**M. Max Saltsman (Waterloo-Cambridge):** Monsieur l'Orateur, un jour que nous comparions les mérites relatifs du ministre de la Justice (M. Basford) et du solliciteur général (M. Allmand), quelqu'un m'a demandé lequel des

deux je choisirais comme avocat si je devais comparaître devant les tribunaux. La réponse est évidente. J'ai dit que tout dépendrait si j'étais innocent ou coupable. Si j'étais coupable, je choisirais évidemment le ministre de la Justice parce qu'il a une longue expérience. Je me souviens du temps où le ministre était un brillant et jeune député de l'arrière-ban, à l'opulente chevelure bouclée. Il était alors l'avocat des mauvaises causes du gouvernement. C'est ainsi qu'il est devenu ministre de la Justice. Il a tellement bien défendu les mauvaises causes qu'on l'a nommé ministre, et il continue. Ainsi plus ça change, plus c'est la même chose.

Une des choses que les libéraux ne comprendront jamais, d'après moi, c'est que l'opposition joue un rôle important aux Communes. Si on laissait faire le parti libéral, il serait le seul parti représenté à la Chambre.

**Une voix:** Bravo!

**M. Saltsman:** J'entends des bravos. Ils le reconnaissent ouvertement. Lorsqu'ils disent qu'après tout, ils ont le droit de parler, qu'ils se lèvent et estiment avoir le droit de parler aussi longtemps que l'opposition, cela ne vous tente-t-il pas de leur demander ce qu'ils sont censés faire au caucus? Ici, ce n'est pas le caucus libéral, mais la Chambre des Communes. Je suppose qu'ils ont une langue pour parler au caucus et que certains membres les écoutent. Ce n'est peut-être pas le cas non plus; peut-être restent-ils là comme un troupeau de moutons que personne n'écoute. C'est alors qu'ils imposent la clôture pour que quelqu'un s'aperçoive qu'ils sont vivants. Ils ne comprennent pas les aspects les plus élémentaires du débat parlementaire et de l'opposition.

Quel est l'objet du débat? C'est une décision importante que le Parlement est appelé à prendre et qu'il doit examiner en y mettant le temps. Ils proposent d'en saisir le comité qui l'examinerait point par point. C'est un argument valable, et personne ne refuse son renvoi au comité à un moment donné, mais l'opinion publique se forme à la Chambre des Communes, et cela demande du temps. Voilà l'objet du débat et c'est de cela que les libéraux, semble-t-il, ne veulent rien entendre. Ils peuvent, en y appliquant leur incroyable génie, transformer la meilleure cause du monde en une proposition louche. Nombreux sont les députés de ce côté-ci de la Chambre qui reconnaissent l'importance de ce bill et qui ont, en fait, passé bien du temps en déplacements dans leurs circonscriptions pour le défendre. Nous avons essayé de rassurer les inquiets en leur assurant que le gouvernement n'avait pas l'intention d'agir arbitrairement, qu'il n'avait nullement de mauvaises intentions à l'égard des collectionneurs d'armes à feu ou des chasseurs authentiques.

Qu'essaie donc de faire le gouvernement? D'infirmer une bonne cause. Il fait l'impossible pour la rendre suspecte à tel point que personne n'osera plus la défendre. C'est vraiment ce qui ressort de tout cela. En regardant de près ce projet de loi, on y trouve des articles qui ont des relents d'arbitraire. L'une des choses que redoutent avec raison les chasseurs ou collectionneurs d'armes à feu c'est que les pouvoirs publics ne prennent des mesures arbitraires contre eux. S'il était besoin de justifier ces craintes, le gouvernement y a réussi en proposant la clôture, car ainsi il a l'air de dire que nous avons raison de nous méfier, en effet.